

Bulletin d'histoire politique

Mémoires de grèves, 1949 et 1972

Ivan Carel



Volume 21, numéro 2, hiver 2013

Contester ! Les formes d'une prise de parole au Québec au XX^e siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014133ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014133ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carel, I. (2013). Mémoires de grèves, 1949 et 1972. *Bulletin d'histoire politique*, 21(2), 30–43. <https://doi.org/10.7202/1014133ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Mémoires de grèves, 1949 et 1972

IVAN CAREL

*Département des sciences humaines
Université du Québec à Trois-Rivières*

Le recours à la rue, à la contestation, à la dissidence, en somme à l'expression d'un choix politique « hors les murs » de l'Assemblée, hors les urnes, est un des répertoires d'action privilégié des mouvements sociaux. Il est, en somme, une façon de faire la politique autrement, et en dehors des périodes électorales. Dès lors, peut se poser la question de sa légalité et de sa légitimité, mais aussi de son efficacité tout comme de l'impact qu'il a sur la construction d'une mémoire et d'une histoire des mouvements. Le syndicalisme (et le mouvement ouvrier en général) fait partie, au Québec, des principaux mouvements sociaux à s'être exprimé au cours du siècle dernier. Il l'a fait parfois avec virulence, révélant ainsi des rapports de force qui ont fini par structurer l'ensemble de la société. Au Québec, certains mouvements syndicaux sont même devenus, sans nécessairement que ce soit par volonté initiale de la part de leurs acteurs, des symboles d'un état des lieux à une époque donnée ; des exemples paradigmatiques en somme. Parmi eux, deux événements tiennent une place particulièrement importante : la grève d'Asbestos de 1949 et le premier Front commun de 1972. Ces deux grèves ont suscité un vif intérêt chez les intellectuels québécois, chez les journalistes, les politiciens, le clergé, et dans l'ensemble de la population québécoise. Asbestos aurait révélé, au dire de ceux qui graviteront dès l'année suivante autour de *Cité libre*, les craquements annonciateurs de la Révolution tranquille. C'est du moins la thèse de l'ouvrage collectif qui fera date, publié en 1956 sous la direction de Pierre-Elliott Trudeau : *La grève de l'amiante*¹. Comme Trudeau le dira en conclusion de son texte : « C'est dans l'amiante que le feu a pris »². Jacques Rouillard,³ comme d'autres, a par ailleurs démontré les lacunes scientifiques de cet ouvrage et le parti pris politique et idéologique qui en gouvernait l'écriture. Cependant, le souvenir qui en reste est encore vif actuellement, au point de passer pour un moment fondateur, avec d'autres comme le manifeste du Refus Global, de la Révolution tranquille.

La grève de 1972 a elle aussi suscité un vif intérêt de la part de militants et d'intellectuels qui vont y lire un signe avant-coureur d'une révolution socialiste au Québec. Par son ampleur, par sa nature, par la répression qu'elle a provoquée, la grève de 1972 a pu être perçue comme l'apogée du syndicalisme de combat qui se mettait en place au cours de la décennie précédente, en même temps que le révélateur de tensions fortes entre une part croissante de la population et ses élites politique et économique. Pour des militants comme Charles Gagnon ou Pierre Beaudet⁴, la force du mouvement de 1972 a provoqué une réflexion importante menant à l'élaboration d'un nouveau type d'engagement, plus proche de la nécessité de la création d'un parti des travailleurs, d'un marxisme plus structuré qu'auparavant. Pour beaucoup, le Front commun, de par l'ampleur de la désobéissance civile qui s'opère dans les 48 heures qui suivent l'emprisonnement des chefs syndicaux le 8 mai, reste le symbole de la capacité du peuple à se prendre en main, deux ans après la crise d'Octobre et quatre ans avant que le Parti québécois ne balaie le Parti libéral. Ainsi, la mémoire du Front commun sera là aussi utilisée, bien que de manière différente que celle d'Asbestos. Aussi, à travers l'étude de ces deux cas, nous pouvons observer deux événements non seulement militants, mais aussi intellectuels, qui véhiculent des rapports différents à la mémoire. Car, par-delà leurs caractères spécifiques, ces deux grèves ont ceci en commun qu'elles ont été décrites comme des moments de prise de conscience populaire. Elles représentent deux moments paradigmatiques, en quelque sorte, dont la mémoire a été façonnée par des groupes ayant leurs propres visées idéologiques.

L'objectif de ce court article n'est pas de mettre en comparaison les stratégies d'action mises de l'avant par les syndicats dans les deux situations, ni l'attitude du patronat, de la police ou de la société civile en réaction au mouvement. Il est plutôt, à la suite de ce qui a déjà été effectué par Jocelyn Létourneau ou Jacques Rouillard, de décrire les raisons pour lesquelles ces deux moments sont restés ancrés dans la mémoire collective des Québécois comme étant des points d'orgue de leur histoire contemporaine. En somme, nous proposons ici un survol des conditions d'émergence d'un mythe, en suggérant qu'il se crée par l'intervention de conditions spécifiques et d'acteurs particuliers que nous tenterons de présenter.

Avant de commencer l'analyse, un bref rappel du récit des deux événements s'impose, mais nous ne retenons ici que le récit qu'en ont fait certains militants et intellectuels. Dans le cas de la grève d'Asbestos, nous avons rappelé précédemment que quelques intellectuels, qui se feront mieux connaître dans les années suivantes, se mettent en scène alors qu'ils appuient les mineurs soumis au diktat d'un triumvirat réactionnaire et monolithique: haut clergé, patronat anglo-saxon et régime duplessiste, auquel il faut rajouter les tribunaux et la police provinciale. Cette image

tend à occulter le visage réel de cette grève (qui fut, comme le rappelle Jacques Rouillard, un échec syndical à proprement parler) pour n'en conserver que le symbole d'un peuple en lutte contre ses oppresseurs, le symbole de la classe ouvrière naissante secouant les chaînes de toutes les traditions. Ce combat manichéen entre démocratie et despotisme a été décrit par Jocelyn Létourneau comme le mythe fondateur d'une nouvelle technocratie en mal de reconnaissance symbolique⁵. Selon Létourneau, la technocratie en devenir avec la Révolution tranquille crée, en créant une lecture binaire, dichotomique et limpide des événements, son historique et son légendaire, sa propre tradition et sa propre mémoire. Les intellectuels, avec *Refus Global*, *Cité libre* ou *Le Devoir* sous la direction de Gérard Filion, se placent d'emblée du côté des justes contre Duplessis et consorts. Cependant, le volume dirigé par Trudeau est silencieux de bien des conflits préalables, et ne tient pratiquement pas compte de certaines revendications mises de l'avant par les grévistes et la CTCC. La participation⁶ en fait partie, bien qu'elle fût abandonnée en cours de grève, de même que la lutte à la poussière d'amiante : à la fin du conflit, aucune mesure de santé publique ne fut implantée, et il faudra attendre la grève de 1975 pour voir se mettre en place des politiques en ce sens.

Quant à l'épisode du Front commun de 1972, là aussi, des intellectuels et militants du tournant des années 1970 y voient un événement marquant, une sorte d'électrochoc de la société québécoise. Il faut se rappeler qu'après l'échec du FRAP à la suite des élections municipales de 1970⁷, et la répression ayant accompagné la Crise d'Octobre, c'est tout un pan de l'action militante qui se retrouve dans l'impasse, ou, à tout le moins, contrainte à une vaste remise en question des formes de l'engagement alors que le syndicalisme prend, parallèlement, une tournure plus combative depuis la fin de la décennie 1960. Le dénouement viendra donc du Front commun : enfin, un vaste mouvement populaire peut prendre forme, qui rassemble 210 000 syndiqués dans un vaste mouvement revendicatif. Révoltés par l'arrestation des trois principaux chefs syndicaux, environ 300 000 grévistes se lancent dans la « désobéissance civile » des injonctions de retour au travail (projet de loi 19), la ville de Sept-Îles étant même occupée pendant quatre jours. Or aux yeux des militants les plus radicaux, les dirigeants syndicaux paraissent trop conciliants. Ils croient qu'il faut trouver une autre formule si on ne veut pas tomber dans les ornières du spontanéisme ou du réformisme. Ce sera pour certains d'entre eux, issus des Comités d'action politique (CAP de Saint-Jacques ou de Maisonneuve), l'Organisation politique autonome des travailleurs⁸, projet élaboré un peu avant le Front commun. Cette Organisation, c'est pour des militants issus de la Nouvelle gauche, donc d'un certain refus du marxisme (et surtout du communisme « classique »), le retour à une action partisane qui s'appuie sur les grands principes marxistes. Car sans cette théorie considérée

comme scientifique et infaillible, l'action risque de ne déboucher sur rien. Ce qu'affirmera Charles Gagnon dans *Pour le parti prolétarien*, brochure parue à l'automne 1972 : si cette solidarité ouvrière spontanée qui se manifeste à travers les grands mouvements du début de la décennie n'est pas orientée, canalisée, elle se transforme en « une suite désordonnée de feux de paille sans lendemains, si ce n'est des lendemains d'amertume »⁹. La contestation doit se situer désormais à l'intérieur d'un cadre défini, d'une ligne de parti, et tout porte à croire que le Front commun de 1972 a été le déclencheur principal de cette mutation de la gauche québécoise.

La grève, les intellectuels

Pour que ces deux grèves servent de repères historiques et politiques au XX^e siècle, il fallait que certaines conditions soient réunies. Nous proposons ici quatre déterminants essentiels à l'entrée de ces deux mouvements de 1949 et 1972 dans le panthéon des actes historiques fondateurs. Tout d'abord, il fallait que les grévistes soient porteurs d'une identité qui transcende leur statut habituel ou leur profession : qu'ils ne soient plus uniquement mineurs ou employés de l'État, mais la figure idéalisée de tous les Québécois en lutte¹⁰. Deuxièmement, l'événement devait se placer dans un contexte idéologique et totalisant plus large lui conférant une dimension exemplaire. Troisièmement, il devait correspondre à une période de transition à l'intérieur même des modes d'opération des mouvements sociaux, soit en l'occurrence une mutation du syndicalisme lui-même. Et enfin, dernier point, on devait assister à la polarisation de la société en deux groupes opposés ; un État répressif peut alors favoriser par son intransigence une solidarité qui aurait sans doute été plus difficilement atteinte.

Ces quatre caractéristiques (identité, contexte idéologique, mutation du syndicalisme, et crise de l'État), auxquelles on pourrait probablement en ajouter d'autres plus mineures, me semblent les éléments propices à la participation des intellectuels aux conflits de 1949 et 1972, en même temps que ces derniers ont contribué à forger ces éléments.

L'identité

En 1949, la CTCC n'avait pratiquement pas de fonds afin de soutenir les grévistes, ce qui explique la revendication relative à la formule Rand, devant permettre une souscription obligatoire de la part des travailleurs. Pour cette raison, on espérait, du côté de la direction syndicale, une grève courte, de 5 à 6 jours ; elle dura 4 mois et demi. Les quêtes organisées à la sortie des églises à l'initiative du délégué apostolique permirent aux 5 000 grévistes d'Asbestos et de Thetford Mines de recueillir près de 500 000 \$,

sans compter l'envoi de camions de vivres. L'appui de journaux comme *Le Devoir* et de plusieurs membres du clergé, dont l'archevêque de Montréal, M^{gr} Charbonneau, permit l'expression d'une grande solidarité provinciale. Mais au-delà de la solidarité manifeste, peut-on dire qu'on voit apparaître un élargissement identitaire de la lutte et qu'il s'agissait, comme on pourra le lire alors dans les journaux et dans l'ouvrage du collectif de *Cité libre*, d'un symbole de réveil des Canadiens français dans leur totalité, comme le moment où enfin ils se dressent pour faire valoir leurs droits ? Sur ce point, il faut se rappeler que la grève d'Asbestos de 1949 a été un échec relatif, syndicalement parlant, les travailleurs n'obtenant gain de cause que sur l'augmentation de salaire. Ce qui n'est pas nécessairement le meilleur argument d'identification. Par contre, l'appui de l'Église¹¹ (qui a fait défaut lors des grèves de Louiseville et de Murdochville, qui furent des échecs importants) aux grévistes, alors que ces derniers font face à une violente répression de la part de la police et de chefs d'entreprise étrangers, est sans doute un élément important dans cette identification qui a permis le développement d'une grande solidarité. Cette solidarité, caractéristique d'une identification de la population au mouvement social, on la retrouve également lors du Front commun.

En 1972, le slogan des syndiqués, « Nous, le monde ordinaire », est une réussite marketing extraordinaire. Les grévistes se donnent comme mission d'être les porte-parole de l'ensemble de la société. Ces nouveaux syndiqués, employés d'un État qui a embauché massivement au cours des dernières années, symbolisent la classe moyenne et les baby-boomers arrivés à l'âge adulte. Pour paraphraser Bourdieu, ils sont dominés parmi les dominants, dominants parmi les dominés. Loin d'être privilégiés parce qu'employés de l'État pour la plupart, ils s'affirment au contraire aussi aliénés que les autres travailleurs. Il faut dire que leur poids extraordinaire, ils sont 210 000, rend d'autant plus concret cette identification à l'ensemble de la société. Les revendications portent sur l'augmentation salariale (100\$ par semaine), mais elles prennent également un sens social très fort puisqu'on milite pour une meilleure répartition des richesses. Ceci dit, c'est surtout l'emprisonnement des trois chefs syndicaux (Marcel Pepin, Yvon Charbonneau et Louis Laberge), le 8 mai, sous l'accusation d'avoir incité à ne pas tenir compte des multiples injonctions de retour au travail, qui va déclencher un plus vaste mouvement de solidarité que nous avons rapidement évoqué. Ces mouvements spontanés embarrassent le gouvernement libéral et confortent dans leur lutte les syndiqués comme les intellectuels et militants de gauche.

On peut donc constater que dans les deux cas, la solidarité manifestée à la grandeur du Québec transforme le groupe des grévistes en porteurs d'une identité totalisante : le mouvement dont ils ont été les instigateurs leur échappe partiellement pour devenir le centre d'intérêt d'une popula-

tion plus large qui s'identifie à leur combat. Il s'agit en fait du signe manifeste d'un mouvement social qui rejoint son objectif de transcender autant que possible ses revendications les plus précises et immédiates afin de toucher aux enjeux politiques voire moraux qui permettent un rapport de force plus favorable face au gouvernement et au patronat. Mais au-delà des revendications, il faut également compter sur un contexte idéologique particulier favorisant cette prise de conscience.

La polarisation idéologique

Depuis quelques années, des historiens et sociologues tendent à remettre en question la théorie des « brèches » modernistes à l'intérieur de la Grande noirceur. On assiste également à une relecture complète des années 1950, qui évacue l'aspect « moyenâgeux », ou à tout le moins pré-moderne de ces années, pour montrer au contraire que l'après-guerre a été le moment d'une intense modernisation et de profonds bouleversements notamment intellectuels¹². L'Église elle-même n'est pas en reste et a été le lieu d'une grande réflexion sociale au cours de l'après-guerre¹³, tant au Québec que dans toutes les sociétés occidentales, ce qui ne l'empêche par ailleurs pas du tout de perpétuer un fonctionnement très rigide et conservateur pendant toute la décennie 1950. Contrairement à ce qu'affirme Trudeau, une frange de l'Église était partie prenante, surtout après la fin de la Guerre, d'une révision complète des rapports entre les entreprises et leurs salariés, la réforme de l'entreprise étant une initiative inspirée de l'encyclique *Quadragesimo Anno*. Contre le principe libéral classique laisser-faire, maints catholiques considéraient que l'entreprise privée a un devoir de responsabilité à l'endroit de ses employés. C'est une revendication qui sera défendue par la Commission sacerdotale d'études sociales, l'École des sciences sociales de l'Université Laval, la revue *Relations* et *Le Devoir*, et que la CTCC va s'approprier dès la fin de la Deuxième guerre, et officiellement ajouter à son programme lors du Congrès de 1947. Il ne sera par contre que peu défendu concrètement dans les batailles syndicales, les dirigeants et organisateurs préférant s'atteler à des revendications plus classiques.

Par ailleurs, la grève d'Asbestos a également été le moment d'un affrontement entre deux coalitions. Face aux ouvriers, se dressent les entreprises, appuyées par l'Association professionnelle des industriels et le gouvernement duplessiste. Ce dernier ne négligera aucun geste pour discréditer le mouvement. En pleine période de Guerre froide, il est alors de bon ton d'utiliser les qualificatifs péjoratifs de « socialiste » et de « communiste » pour parler des chefs syndicaux. Le journal *Le temps*, proche de l'Union nationale, fustige les semeurs de trouble, et la propagande dominante bat son plein pour discréditer la grève.

Nous assistons donc à une polarisation idéologique: soit un moment d'affrontement au cours duquel, au-delà des revendications concrètes, des idéologies vont croiser le fer. D'une part, pour le maintien de l'ordre et de la propriété privée, et d'autre part, pour un plus grand respect des travailleurs et des Québécois dans leur ensemble. Les intellectuels qui se pencheront sur le problème au cours des années suivantes tendront à surreprésenter cette dimension idéologique, au détriment des revendications plus concrètes. Ils auront d'autant plus de latitude pour ce faire qu'ils tiendront bientôt les rênes du pouvoir et qu'Asbestos, comme le dira Létourneau, fera alors partie de leur arsenal de légitimation.

En 1972, la situation est à la contestation multiforme et internationale. L'année 1968 a été, partout dans le monde, un moment de grand bouleversement social et politique. Une nouvelle génération étudiante se lie avec les mouvements ouvriers et réclame une refonte complète des sociétés. Au Québec, la Révolution tranquille confère à ce bouleversement le caractère particulier d'une affirmation nationale. En 1972, alors que plusieurs observateurs doutent que la gauche puisse se relever de ses échecs récents, le Front commun représentera une véritable révélation: les Québécois semblent enfin prêts à se battre pour changer le monde. Mais les militants les plus radicaux les croient bloqués, voire trahis, par des dirigeants syndicaux trop frileux et conservateurs. Les Comités d'action politiques de Maisonneuve et Saint-Jacques vont donc lancer des brochures faisant appel à la création d'une organisation politique autonome des travailleurs. Sans nécessairement remettre en question le rôle économique d'un syndicat, ils affirment que les travailleurs doivent pouvoir se défendre par un parti réellement structuré, ayant une ligne claire, s'appuyant sur les réflexions théoriques des penseurs du marxisme. Bref, un parti marxiste-léniniste qui ne dit pas encore son nom pour l'instant, mais qui s'affichera dans les années 1973 à 1983¹⁴.

L'objectif est de créer un pont entre les travailleurs et les militants, pour la plupart anciens ou actuels étudiants. De sorte que la grève du Front commun de 1972 apparaît à leurs yeux comme le moment phare de cette possible réunion de leurs intérêts avec ceux des travailleurs (afin de recréer cette alliance qui avait fait la force et l'originalité du Mai français), en même temps qu'elle leur montre les apories d'une action syndicale réformiste. Par ailleurs, il semble désormais impossible de réformer le système, puisque l'État est associé au patronat.

L'opposition idéologique qui se met en place à la faveur de la grève révèle un mouvement de gauche multiforme, avec d'une part, des syndicats qui se politisent et radicalisent leurs modes d'action depuis la fin de la décennie précédente, et d'autre part, un gouvernement Bourassa qui tiendra tête aux revendications syndicales. De sorte que c'est une crise de la Révolution tranquille elle-même et de son projet émancipateur, qui était

censé s'appuyer sur une alliance du projet social et du projet national, à laquelle on assiste. Si Asbestos a pu être perçu comme le moment au cours duquel s'annonce le projet de la Révolution tranquille, le Front commun est une des manifestations de l'effritement du consensus, certes relatif, mais effectif malgré tout, qui s'était jusqu'alors établi. Tirant les conclusions de cet essoufflement, Dorval Brunelle pourra écrire un livre, paru en 1978, au titre on ne peut plus évocateur : *La désillusion tranquille*¹⁵.

Mutations du syndicalisme et changement des rapports de force

Depuis la fin de la Guerre, la CTCC est en pleine mutation. Tout d'abord, structurellement, avec l'élection de Gérard Picard, assisté de Jean Marchand, elle connaît une importante poussée de ses effectifs : on passe de 63 000 membres en 1946 à 83 000 en 1949¹⁶. Le syndicalisme catholique est également soutenu par le clergé, lequel préfère voir ses ouailles fréquenter un mouvement confessionnel plutôt que les centrales américaines. Comme nous l'avons vu, la CTCC a adopté en 1947 l'objectif de la réforme de l'entreprise, qui encourage la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise. Ce programme lui permet de se situer dans la lignée de l'École sociale populaire, entre le capitalisme libéral classique et le socialisme, tout en se distançant du corporatisme des années 1930-1940. Toutefois, à partir de 1950, le clergé québécois va délaisser ce projet de réforme porteur de bouleversements sociaux, au profit du retour à une interprétation plus conservatrice des encycliques¹⁷.

La principale mutation du syndicalisme de l'après-guerre, c'est donc son caractère humaniste. Hors la réforme de l'entreprise, le syndicalisme cherche à s'imposer, par la formule Rand, donc la cotisation syndicale prélevée à la source, comme un interlocuteur normal et quotidien, et non comme un rassemblement incongru, sans moyen, et qui n'apparaît que trop tard et de façon plus ou moins légale, dans les périodes de crise. Ce qui change le rapport de force, étant donné que les intellectuels comme le clergé vont voir dans ce conflit moins une opposition à une compagnie étrangère qu'à tout un système politique, social, économique et culturel. Le monde ouvrier est celui qui s'affirme comme la nouvelle classe montante au Québec, et il faut intégrer ses aspirations aux projets qui se construisent. Le personnalisme et l'humanisme des futurs citélibristes et de la Jeunesse catholique leur serviront, quant à eux, de grille de lecture pour saisir et s'approprier ce mouvement.

L'année 1971, pour les syndicats québécois, est également une année de grands bouleversements idéologiques et politiques, qui se poursuivra en 1972 et 1973. C'est surtout du côté de la CSN, traditionnellement la plus combative des centrales, qu'on trouve les principaux coups de tonnerre idéologiques, qui auront pour titre « Il n'y a plus d'avenir pour le

Québec dans le système économique actuel » et « Ne comptons que sur nos propres moyens ». La FTQ emboîte le pas avec « L'État, rouage de notre exploitation », tandis que la CEQ dénonce « L'École au service de la classe dominante ». D'un syndicalisme de revendications et de participation, on passe à un syndicalisme de combat contre le système dans son ensemble. Yvon Charbonneau dira que les syndicats se perçoivent comme des « agents de changement sociaux » et militent pour une mutation complète du système économique¹⁸.

Cependant, le Front commun qui se met sur pied sera la première et la dernière occasion au cours de laquelle les syndicats seront aussi vindicatifs au Québec. Et cette situation concorde avec le fait que pour la première fois aussi, le gouvernement doit renégocier en bloc les conventions de ses employés, qui ont reçu depuis 1964 seulement le droit de se syndiquer. La hausse des effectifs syndiqués du secteur public a été extraordinaire : dans le secteur « affaires sociales », on passe, uniquement à la CSN entre 1960 et 1970, de 9 000 membres à 49 000. Dans le secteur « service public », pour la même période, de 4 500 à 23 000 membres. Quant aux fonctionnaires provinciaux, ce sont 30 000 membres qui prennent d'assaut la CSN en quelques années. Par comparaison, la CSN compte 20 000 membres du secteur du bâtiment et 30 000 de la métallurgie, qui étaient alors les secteurs dominants, et qui se retrouvent désormais en minorité. Comment ne pas saisir alors que ce changement au sein même des effectifs, qui accueillent des gens plus scolarisés, plus jeunes et qui ont traditionnellement une plus grande sensibilité de gauche, va bouleverser le discours des syndicats ? Sans compter le fait que, désormais, les centrales elles-mêmes emploient un grand nombre d'intellectuels qui se chargent de rédiger les textes qui serviront d'appui aux futures politiques. *Ne comptons que sur nos propres moyens* est ainsi l'œuvre de Jean-Guy Bélanger, professeur d'économie de l'Université de Montréal. Les intellectuels ne sont plus en dehors du mouvement ; en tant qu'intellectuels organiques, ils participent pleinement à la redéfinition du rôle des syndicats et à la reformulation de leurs propres idéologies et projets.

Crise de l'État

Le dernier aspect qui, selon nous, a favorisé l'engagement des intellectuels et des militants dans les mouvements de grève, et qui a motivé la construction *a posteriori* de la mémoire de ces grèves, réside dans la crise de l'État que les mouvements auraient révélée. Dans les deux cas en effet, on se trouve face à un gouvernement majoritaire mais dont la légitimité démocratique est contestée par les intellectuels les plus progressistes. En 1948, le Parti libéral, avec 36 % des voix, ne remporte que 8 sièges, et en 1970, avec 23 % des voix, le Parti québécois ne parvient à remporter que 7 sièges.

On pourra alors lire par exemple dans le manifeste du FLQ d'octobre 1970 des allusions très nettes à une victoire libérale qui ne serait le fait que des organisateurs mafieux et des intérêts financiers. Forts de cette majorité écrasante, les gouvernements Duplessis et Bourassa s'en tiennent à leur programme, sans réelle opposition politique autre que celle de la société civile, des intellectuels et des grévistes. Cette opposition n'aura d'autre choix que de s'emparer de tous les leviers disponibles, y compris la rue. Par ailleurs, il est à noter qu'à la suite de ces deux mouvements, les deux premiers ministres ont été réélus aisément.

Dans les deux cas également, on fait face à des gouvernements qui vont utiliser la force pour faire taire l'opposition. Ainsi, il a été établi que le gouvernement Duplessis, par son ministre du travail, Antonio Barrette, est associé à la coalition informelle qui, avec l'entreprise Johns Manville, cherche à écraser le mouvement de 1949. Pour ce faire, tout est bon, de l'accusation d'obédience communiste au refus d'accréditation syndicale, en passant par la lecture de l'acte d'émeute, la répression et l'envoi de garnisons de la police provinciale afin de rétablir l'ordre dans la ville. Cette répression policière, juridique, politique et économique va d'autant plus attirer la bienveillance de ceux qui appuient le mouvement, et assurer aux grévistes l'image du combat de David contre Goliath.

En 1972, la lutte prend également un caractère social et politique plus fort avec les injonctions ordonnant aux grévistes de reprendre le travail¹⁹. La loi spéciale no. 19 fonctionnera cependant puisqu'après dix jours de grève, les chefs syndicaux demandent le retour au travail, sans pour autant demander à respecter une loi qu'ils considèrent inique²⁰. Mais leur condamnation le 8 mai à un an de prison pour avoir défié les premières injonctions mettra le feu aux poudres. L'intransigeance du ministre Jérôme Choquette met Bourassa dans l'eau chaude, puisqu'on se retrouve avec des débrayages spontanés dans tous les secteurs économiques. Au total, le gouvernement est obligé de négocier, et ce favorablement pour les syndiqués qui obtiennent gain de cause sur la plupart de leurs revendications.

Cependant, il ressort de cette confrontation que la Révolution tranquille, avec ses promesses d'émancipation sociale, semble bien finie aux yeux de nombreux grévistes – une insatisfaction que les militants et les intellectuels vont vouloir récupérer afin de faire valoir leurs propres projets politiques. Le rapport de force enclenché à la faveur du mouvement de grève a donc été le révélateur du dysfonctionnement du système politique, ce qui là encore rejoint le principe de totalité, de contestation globale que l'on retrouve dans les autres déterminants évoqués : c'est en s'appuyant sur une vision aussi large que possible du combat à mener que le mouvement social acquiert (même dans l'illégalité) sa légitimité, et s'érige en tant qu'événement clé de l'histoire.

Conclusion

La comparaison sommaire de ces deux événements permet de mieux faire ressortir quatre critères qui tendent à encourager non seulement la participation des intellectuels à de tels mouvements, mais aussi leur contribution à l'érection de ces mouvements sociaux en tant que moments fondateurs du Québec contemporain. L'élargissement du sentiment identitaire, du gréviste au Québécois, signifie donc l'identification explicite ou implicite des Québécois au mouvement en cours. L'affrontement, au sein de la grève, de deux idéologies chapeautant les parties en lice ; une mutation des structures syndicales permettant un changement de ton et de direction idéologique, et enfin un contexte politique de crise de l'État et de confrontation viennent compléter le portrait.

Par ailleurs, se dessine une comparaison, ou un décalage, entre les idéologies syndicales en place dans les deux cas, et celles qui s'expriment chez les intellectuels. En 1949, on a pu voir que la CTCC adhère à la réforme de l'entreprise telle que promue par une frange progressiste de l'Église. Le fait que les Trudeau, Marchand, Pelletier, Vadeboncœur et Chartrand s'intéressent à cette grève manifeste leur propre attachement à l'idéologie de la participation, chère à la JEC²¹, en plus de leur volonté d'appuyer les travailleurs dans des revendications jugées légitimes face au patronat. En effet, on interpelle ainsi non seulement le politique, mais aussi l'ensemble des rapports de classes et de la façon de légiférer et de concevoir la place du travail et des travailleurs dans la société. On assiste donc à une convergence entre les deux mouvements. Plus globalement, la grève d'Asbestos a été pour une génération intellectuelle qui a grandi sous les auspices de l'engagement social, le moment d'une autoconstruction, d'une autorévélation autant que le moment de la découverte de l'existence d'une classe ouvrière (qui pourtant existe déjà depuis plus d'un siècle à ce moment-là). Elle a également, ce qui nous permet de faire le pont avec le front commun, été « un "révélateur sociopolitique" et [...] a annoncé l'avènement d'un syndicalisme catholique plus combatif »²².

En 1972, la mutation des centrales syndicales vers une remise en cause profonde du système capitaliste ne peut, là aussi, que plaire aux intellectuels et aux militants ayant participé au développement du marxisme québécois depuis le milieu des années 1960. Du paradigme de la participation, on passe à celui de la contestation pendant la Révolution tranquille, puis à celui de l'opposition via l'établissement du projet d'un parti autonome, ce qui annonce le credo marxiste des années 1970. Cependant, nombre de militants et intellectuels vont, quant à eux, miser sur un autre courant politique, nettement plus majoritaire, et qu'incarne le Parti québécois. Ce dernier, sous la gouverne de René Lévesque, a marqué pendant

ces années et entre autres pendant le Front commun son appui aux syndiqués, et le « préjugé favorable » lui vaudra en retour la sympathie des centrales, au moins jusqu'aux difficiles rondes de négociation du début des années 1980.

Parmi les suites de ces événements, on note évidemment la fondation de *Cité libre* (1950), qui va d'emblée se positionner à gauche, contre Duplessis, mais aussi contre une religion qui a remis en question son engagement social à la suite des remous d'Asbestos. Ces intellectuels vont également fonder le Rassemblement démocratique, qui ne parviendra cependant pas à attirer beaucoup d'appuis. La grève de l'amiante va garder encore jusqu'à nos jours le caractère de ce moment au cours duquel on a pu percevoir la brume se lever²³.

Le Front commun de 1972 a également marqué les esprits, mais est resté davantage dans le domaine des luttes sociales, contrairement à Asbestos qui s'est affirmé comme un moment fondateur, parce qu'il a su s'intégrer au mythe de la Révolution tranquille. Certes, le Front commun a inspiré les militants marxistes des années 1970 qui ont mis sur pied par la suite des organismes comme le Comité de soutien aux Luttes ouvrières (CSLO), par exemple, qui a eu un certain rôle à jouer dans les conflits subséquents comme celui de Firestone (1975). Mais on n'a que peu de productions culturelles qui s'associent à ce mouvement important, si ce n'est pour l'inclure dans le plus vaste mouvement de contestation du début des années 1970²⁴. Sans doute, la construction mémorielle de cet événement n'a-t-elle pas été aussi efficace. Pourtant, à la faveur de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976, ce rapprochement aurait pu être mené, mais le gouvernement Lévesque s'est rapidement trouvé lui-même dans une situation trop comparable à celle de Bourassa quelques années plus tôt pour se consacrer comme étant l'héritier des combats de 1972, et ce malgré son « préjugé favorable » aux travailleurs.

Quarante ans plus tard, alors que le printemps québécois de 2012 a remis de l'avant la rue, la grève, la manifestation comme une autre façon de faire la politique (là encore, illégalement en vertu de la loi 12), il y a fort à parier que l'implication énorme des artistes, professeurs, intellectuels, et membres de la société civile, au mouvement, en feront un moment-clé de l'histoire québécoise. Ici encore, nous avons assisté à l'élargissement des revendications particulières d'un groupe (les étudiants) à l'ensemble des aspirations de la société, dans le cadre d'un rapport de force idéologique net, et d'une mutation, depuis le début des années 2000, des formes d'intervention des mouvements sociaux. L'avenir nous dira jusqu'à quel point ce printemps participera de la construction d'une mémoire fondatrice.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Pierre-Elliott Trudeau (dir.), *La grève de l'amiante, une étape de la révolution industrielle au Québec*, Montréal, Cité Libre, 1956, 430 p.
2. *Ibid.*, p. 90.
3. Jacques Rouillard, «La grève de l'amiante, mythe et symbolique», *L'Action nationale*, septembre 1999, p. 33-43.
4. Ancien membre du FLQ emprisonné de 1966 à 1971, Charles Gagnon a ensuite fondé le mouvement marxiste-léniniste En Lutte!. Voir Charles Gagnon, *En Lutte!*, Montréal, Lux Éditeur, 2008. Pierre Beaudet, après des années de militance étudiante, a participé au groupe Mobilisation dans les années 1970. Lire son témoignage *On a raison de se révolter*, Montréal, Écosociété, 2010.
5. Jocelyn Létourneau, «La grève de l'amiante entre ses mémoires et l'histoire», *Journal de la Société canadienne d'histoire orale/Canadian Oral History Association Journal*, no. 10, 1991, p. 8-16 et «La mise en intrigue. Configuration historico-linguistique d'une grève célébrée: Asbestos, PQ, 1949», *Recherches sémiotiques*, vol. 12, no. 1-2, 1992.
6. Sur ce point, voir Jacques Rouillard, «La grève de l'amiante de 1949 et le projet de réforme de l'entreprise. Comment le patronat a défendu son droit de gérance», *Labour/Le Travail*, automne 2000, p. 307-342. Ainsi que Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos: une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 566 p.
7. Voir Marc Comby, «L'expérience du Front d'action politique des salariés (FRAP) à Montréal 1970-1974», dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, no. 2, automne 2010, p. 118-133.
8. Voir notamment *Pour l'organisation politique des travailleurs québécois*, rédigé par les militants du Comité d'Action politique de St-Jacques, décembre 1971, 64 p.
9. Charles Gagnon, *Pour le parti prolétarien*, L'Équipe du journal, 1972, p. 16.
10. Cette catégorie correspond à ce que Lilian Mathieu définit sous l'angle de la nécessaire généralité du mouvement social: «La stature collective de toute mobilisation n'est donc pas un donné, mais à la fois son enjeu et son produit. Les acteurs qui lancent une protestation sont contraints à un travail de construction de sa dimension collective [...]», dans *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 18.
11. «L'Épiscopat, écrit Jean Marchand, a sauvé notre mouvement d'un échec qui aurait pu être désastreux». Cité par Jacques Rouillard, «La grève de l'amiante de 1949 et le projet de réforme de l'entreprise», *op. cit.*, p. 339.
12. Une bibliographie exhaustive de ce courant étant inutile ici, on me permettra de ne citer en exemple que le collectif dirigé par Lucia Ferretti et Xavier Gélinas sur *Duplessis, son milieu son époque*, Montréal, Septentrion, 2010, 513 p.
13. Sur ce point, on consultera E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur. L'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002, 207 p. Suzanne Clavette (*op. cit.*) insiste également dans son ouvrage sur le progressisme de nombre d'aumôniers et de prêtres québécois au cours des années d'après-guerre, qui auraient cependant rapidement été freinés dans leur zèle par le haut clergé.

14. Sur l'évolution d'un des acteurs principaux de ce courant, voir Charles Gagnon, *En Lutte !, op. cit.* On consultera également, sur les marxistes-léninistes (maoïstes) de façon plus générale, Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde: le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 252 p.
15. Dorval Brunelle, *La désillusion tranquille*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 225 p.
16. Ces chiffres proviennent de Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, 334 p.
17. Selon Suzanne Clavette, ce virage à droite signe même la fin de l'engagement social de l'Église au Québec, engagement qui sera repris par des intellectuels et des militants laïcs à la faveur de la Révolution tranquille.
18. Cette politisation qui utilise parfois un discours marxiste créera cependant des tensions très fortes puisque c'est en 1972 que trois dirigeants dissidents fondent la Centrale des syndicats démocratiques, entraînant à leur suite un tiers des membres de la CSN.
19. Le gouvernement Bourassa tout comme l'administration Drapeau avaient déjà démontré une certaine rigidité face aux manifestations politiques, comme en fait foi notamment la manifestation de soutien aux «lock-outés» de *La Presse* en octobre 1971.
20. Voir l'entrevue avec les trois chefs syndicaux à la télévision de Radio-Canada : «Format 30», 24 avril 1972, 26'35'', SRC.
21. Voir notamment Jean-Philippe Warren, «Gérard Pelletier et Cité libre: la mystique personnaliste de la Révolution tranquille», *Société*, 20/21, été 1999, p. 322.
22. Mona-Josée Gagnon, «Les intellectuels critiques et le mouvement ouvrier au Québec: fractures et destin parallèle», dans *Cahiers de recherche sociologique*, no. 34, 2000, p. 154.
23. La pièce de théâtre *Charbonneau et le Chef*, le récent film de André Forcier *Je me souviens*, en sont aussi des témoignages éloquentes.
24. Cependant, le journal de la CSN, *Le monde ouvrier*, no. 82, mai-juin annonçait en 2009 le front commun en vue des négociations des 475 000 membres de la FTQ, CSN et SISP du secteur de la fonction public. Le titre de la une: «Du jamais vu depuis 1972». Par ailleurs, une série de 5 documentaires de la CSN, «5 temps d'un mouvement», parus en 1996, reprennent également ces deux événements, un film étant consacré à 1949 et un autre au «grand tumulte» de 1972. Les autres s'attachent aux luttes des femmes et aux défis actuels.